

Vacciner les jeunes garçons contre le papillomavirus

Le rapport du Centre fédéral d'Expertise des Soins de Santé (KCE) était très attendu. Le papillomavirus humain (HPV) est un virus très répandu qui se transmet par voie sexuelle et orale. On estime que plus de 80 % des personnes sexuellement actives seront infectées par lui à un moment ou l'autre de leur vie. Or, certains types de ce virus peuvent être à l'origine de cancers.

En Flandre, les filles entre 12 et 14 ans sont vaccinées contre ce virus depuis 2010. Le programme de vaccination pour le même public existe en Communauté française depuis 2011. En 2017, le Conseil supérieur de la santé a conseillé de vacciner les filles entre 9 et 14 ans, mais également les garçons de la même tranche d'âge. Dès lors, la question de l'impact clinique et économique d'une telle extension s'est posée. Et c'est au KCE qu'il a été demandé d'évaluer le rapport coût-efficacité d'une extension des programmes de vaccins. Ses conclusions viennent donc de tomber et elles sont favorables à une telle extension.

Il ressort que les trois vaccins disponibles sur le marché sont efficaces pour prévenir la plupart des lésions précancéreuses liées au papillomavirus. Le KCE estime aussi que c'est une question d'équité entre les deux sexes. « *Le vaccin uniquement offert aux jeunes filles désavantage les jeunes garçons puisque l'augmentation des cancers liés au HPV chez les hommes est une réalité* », écrit le Centre fédéral d'expertise. S'ils ne sont pas vaccinés, les hommes ayant des relations homosexuelles ne bénéficieront pas de protection.

CANCER DE LA GORGE

Dans son étude, le KCE déplore les nombreuses réticences en Fédération Wallonie Bruxelles contre la vaccination des filles. Les lobbies anti-vaccins y sont plus actifs qu'en Flandre. Le taux de couverture y est faible.

Le papillomavirus peut être responsable du cancer du col de l'utérus, mais aussi du vagin, de la vulve, du pénis de l'anus et de la gorge. ●

Y.H. ET A.V.